District Haute-Garonne de Football

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE DISCIPLINE

Réunion Plénière du lundi 26 février 2024
Procès-Verbal N° DIS.N°18 23/24
DECISION DE LA COMMISSION

Affaire n°1 :

LAUNAGUET FC 2 / VILLEMUR AS du 27.01.2024 SD3 – Poule D

Club de LAUNAGUET FC

1 match automatique + 3 matches de suspension dont 1 match avec sursis
Sanction minimisée suite à l'attitude de l'officiel
Motif : comportement blessant/officiel, après le match

Arbitre

1 mois de suspension pour son comportement inapproprié durant la rencontre à compter du 04.03.2024

Dossier transmis à la CDA

Affaire n°2 :

GARONNA NORD TLSAIN 21 / TOURNEFEUILLE AS 22 du 31.01.2024 – U18 Niveau A – Poule C

Club de GARONNA NORD TLSAIN 21

1 match automatique + 6 matches fermes de suspension, de toutes fonctions officielles
Motif : Acte de brutalité + propos injurieux /joueur, au cours de la rencontre pendant une action de jeu,

9 mois fermes de suspension, de toutes fonctions officielles à compter du 04.03.2024
Motif : comportement intimidant/officiel, hors rencontre

Public
3 points de retrait au classement pour les agissements du public

Club de TOURNEFEUILLE AS 22

1 match automatique + 6 matches fermes de suspension, de toutes fonctions officielles
Motif : Acte de brutalité + propos injurieux/joueur, au cours de la rencontre pendant une action de jeu,

1 match automatique + 4 matches de suspension dont 2 avec sursis, de toutes fonctions officielles, sanction minimisée au vu du fichier disciplinaire
Motif : bousculade /joueur, pendant la rencontre,

Affaire n°3 :

AS TOULOUSE MIRAIL – US PIBRAC du 29.01.2024 - Féminines Loisir à 8

Club de l'AS TOULOUSE MIRAIL

1 match ferme de suspension de toutes fonctions officielles à compter du 04.03.2024
Motif : comportement excessif /joueuse, pendant la rencontre sur action de jeu,

9 match fermes de suspension de toutes fonctions officielles à compter du 04.03.2024
Motif : Acte de brutalité /joueuse, pendant la rencontre sur action de jeu, blessure constatée par certificat médical avec ITT inférieure ou égale à 8 jours

Club de PIBRAC US

3 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles, à compter du 04.03.2024
Motif : faute grossière /joueuse, pendant la rencontre